



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Lionel VUIBERT

Député des Ardennes – 1^{ère} Circonscription
Conseiller Départemental – Canton de Signy l'Abbaye

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
L I B E R T É É G A L I T É F R A T E R N I T É

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU
Président Directeur Général de la SNCF
130 Rue de Lourmel
75015 PARIS

Charleville-Mézières, le 30 Janvier 2024

Référence : FAR-LES_240130

Monsieur le Président Directeur Général,

Vous avez été sollicité il y a quelques jours par des élus de mon territoire via des courriers que vous ont adressés notamment Messieurs Guillaume MARECHAL, Vice-Président Jeunesse et Sport de la Région Grand-Est et Joseph AFRIBO, Maire de Rethel, quant à la suppression d'une liaison TGV le vendredi soir allant de Paris-Est à Sedan.

Renseignements pris auprès de vos services, il semble que cette suppression soit en réalité davantage une modification, effective depuis mars 2023. En effet, le TGV du vendredi soir de 21h28 à Paris-Est desservant les gares ardennaises de Rethel, Charleville-Mézières et Sedan aurait été remplacé par un TGV à 21h04 reliant Paris à Reims puis un TER au départ de Reims, reliant les gares de Rethel et Charleville-Mézières, Sedan n'étant plus desservi. Le nombre de rotations est donc resté le même mais malheureusement nécessite aujourd'hui une rupture de charge sur cette liaison.

Ainsi, je vous saurais gré de me transmettre l'intégralité des informations relatives à ce TGV Paris-Sedan du vendredi soir qui a été modifié afin, d'une part, de nous expliquer les raisons de cette modification et en particulier l'absence de liaison directe par TGV jusque Sedan et, d'autre part, d'en mesurer l'impact réel sur les voyageurs, après presque un an de retour d'expérience.

Par ailleurs, un article publié dans le quotidien régional Le Parisien le 23 janvier 2023 avait interrogé les élus et usagers ardennais quant au maintien de lignes déficitaires et avait été source d'inquiétude pour les uns et les autres. SNCF Voyageurs avait ensuite tenté de rassurer en stipulant qu'aucune ligne ne serait supprimée. Et, lors de la séance de Questions au Gouvernement du 24 janvier, mon collègue, Député des Vosges, David Valence, avait interrogé le gouvernement quant à ce dossier. Le Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, Christophe BECHU, avait alors été très clair : pas de projet de suppression de lignes TGV, pas de projet de diminution de fréquence sur des lignes TGV existantes !

Comme vous pouvez l'imaginer, je serai extrêmement attentif à ce que les engagements du Ministre soient tenus afin de conserver une offre ferroviaire satisfaisante dans les Ardennes, indispensable à la mobilité de nos concitoyens et à l'attractivité de notre département.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Lionel VUIBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' and 'V' combined into a single fluid stroke.